

# LE CAMEMBERT DE VALOJOULX



## Informations rapides

### Commémoration du 11 novembre 1918

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie du souvenir le **Judi 11 novembre 2021 à 11h30** aux monuments aux morts.

### Chez les Garçons

Rappelez-vous !  
Désormais, vos pizzas préférées sont réalisées à Valojoux le **Lundi soir** !  
Même heure, même endroit...

Le secrétariat de mairie sera fermé du **Mardi 2 au Vendredi 5 Novembre 2021** et également le **Vendredi 12 Novembre 2021**.

# LE CAMEMBERT DE VALOJOULX



## Informations rapides

### Commémoration du 11 novembre 1918

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie du souvenir le **Judi 11 novembre 2021 à 11h30** aux monuments aux morts.

### Chez les Garçons

Rappelez-vous !  
Désormais, vos pizzas préférées sont réalisées à Valojoux le **Lundi soir** !  
Même heure, même endroit...

Le secrétariat de mairie sera fermé du **Mardi 2 au Vendredi 5 Novembre 2021** et également le **Vendredi 12 Novembre 2021**.

Vous êtes cordialement invité à participer à la décoration de Noël du village le

**Mercredi 8 décembre 2021.**

Rendez-vous à 9h30 à la salle des fêtes.

Vous êtes cordialement invité à participer à la décoration de Noël du village le

**Mercredi 8 décembre 2021.**

Rendez-vous à 9h30 à la salle des fêtes.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune pour les prochains scrutins (nouveaux arrivants).



Le **Père Noël** nous rendra visite à la salle des fêtes le **Samedi 18 décembre 2021** à partir de 16h pour une distribution de cadeaux.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune pour les prochains scrutins (nouveaux arrivants).



Le **Père Noël** nous rendra visite à la salle des fêtes le **Samedi 18 décembre 2021** à partir de 16h pour une distribution de cadeaux.

### **Brûlage des déchets verts**

Les brûlages des déchets verts peuvent être pratiqués pendant la période du 1er Octobre au dernier jour de Février et entre 10h et 16h, en tenant compte des conditions météorologiques en matière de vent (inférieure à 20 km/h).

Votre déclaration, téléchargée ou récupérée, devra être déposée en mairie au moins 48 heures avant le brûlage car transmise obligatoirement à la gendarmerie et aux pompiers. Attention aux jours d'ouverture de la mairie !...

### **Brûlage des déchets verts**

Les brûlages des déchets verts peuvent être pratiqués pendant la période du 1er Octobre au dernier jour de Février et entre 10h et 16h, en tenant compte des conditions météorologiques en matière de vent (inférieure à 20 km/h).

Votre déclaration, téléchargée ou récupérée, devra être déposée en mairie au moins 48 heures avant le brûlage car transmise obligatoirement à la gendarmerie et aux pompiers. Attention aux jours d'ouverture de la mairie !...